



Compte-rendu de CAP Corps des secrétaires de documentation Séance du 10 mars 2015

Suite aux élections du 4 décembre 2014, la CGT a obtenu 2 sièges sur 6 à la CAP des secrétaires de documentation.

Les élus CGT défendront avec force les droits des personnels tant individuels que collectifs et ce pour les 4 ans à venir.

Nous tenons à remercier tous les agents qui ont renouvelé leur confiance en votant pour notre organisation syndicale.

1. Approbation du Règlement intérieur

À chaque nouveau mandat, le règlement intérieur qui fixe les modalités de fonctionnement de la CAP doit être approuvé. Celui-ci l'a été à l'unanimité.

2. Désignation des représentants amenés à siéger en commission de réforme de l'administration centrale

Christophe UNGER (CGT) et Karine JACQUET-MADEC (CFDT) ont été désignés pour siéger en commission de réforme.

Pour rappel, la commission de réforme statue entre autre sur les accidents de travail, le reclassement professionnel, les taux d'invalidité...

N'hésitez pas à consulter nos représentants qui vous conseilleront dans le cadre de vos démarches !

3. Approbation du PV de la CAP du 17 juin 2014

Le procès-verbal a été approuvé à l'unanimité.

4. Titularisations (pour avis et pour information)

Les titularisations au titre de 2014 sont :

Damien DELAYE	ENSA Paris La Villette
Aurélie CARON	AD Somme
Claire DUFOUR	MUCEM
Aurore LAFOLIE	AN Pierrefitte sur Seine
Claire RESTIAU	AD Loiret

Un avis favorable avait déjà été prononcé suite à la consultation écrite des membres de la CAP en 2014. Cela a permis à ces agents de participer au scrutin du 4 décembre 2014.
Félicitations à l'ensemble de ces agents.

5. Demande de mouvement (pour avis)

NOM	Administration d'origine	Administration d'accueil	Avis de la CAP
Louise GAILLARD	Archives nationales Site de Fontainebleau	Secrétariat général Mission des Archives	Favorable
Lucile DOUCHIN	Archives nationales Site de Fontainebleau	Archives nationales Site de Pierrefitte	Favorable
Béatrice LE GRAND	MUCEM	MUCEM (détachement de corps)	Favorable
Catherine MILDE	Archives nationales Site de Pierrefitte	Centre des monuments nationaux - Ile de France	Favorable
Nathalie POLGE	École du Louvre	ENSBA	Favorable

Nous avons attiré l'attention de l'administration sur les difficultés que rencontre actuellement un agent à réintégrer le MCC sur un poste, suite à une période de disponibilité pour convenances personnelles. L'administration s'est engagée à recevoir cet agent.

Pour ce qui concerne le délai de prise de fonctions dans un nouveau poste, nous avons rappelé que les textes prévoient un préavis de maximum trois mois, réglementation qui est régulièrement foulée aux pieds au MCC.

Une nouvelle fois, nous rappelons à tous les agents que lorsqu'on renonce à une demande de mutation, on doit le faire de préférence par courrier avec copie au service des ressources humaines du ministère, sans quoi la candidature reste effective.

Mouvement sans changement de résidence administrative (pour information)

NOM	Administration d'origine	Administration d'accueil
Sylvie TREILLE	Service des bibliothèques des archives de la documentation générale	Archives nationales Paris
Sandrine GRIGNON-DUMOULIN	Musée et Domaine des châteaux de Compiègne et Blérancourt	Musée et Domaine des châteaux de Compiègne et Blérancourt

6. Demandes de détachement et d'intégration (pour avis)

Détachement en lien avec une demande de mobilité

NOM	Corps d'origine	Affectation	Avis de la CAP
Béatrice LE GRAND	Secrétaire administrative classe exceptionnelle	MUCEM	Favorable

Demande de détachement en lien avec une demande de requalification de poste

NOM	Corps d'origine	Affectation	Avis de la CAP
Guy NICOLAS	Secrétaire administrative classe normale	DRAC Auvergne	Favorable

Intégration

NOM	Type d'intégration	Ministère d'origine	Affectation	Avis de la CAP
Odile MALLET	Après détachement	Territoriale	BNF	Favorable
Cédric CHAILLET	Après détachement	Territoriale	Médiathèque de l'architecture et du patrimoine	Favorable

7. Validation de la liste de l'examen professionnel pour l'avancement au grade de secrétaire de documentation de classe supérieure pour l'année 2014

Félicitations à :

Christine CHABOD	Musée du Louvre
Michel MATHIEU	DRAC Picardie
Béatrice MOUROUGAYA	Ad DU Tarn-et-Garonne

8. Validation de la liste de l'examen professionnel pour l'avancement au grade de secrétaire de documentation de classe exceptionnelle pour l'année 2014

Félicitations à :

Nathalie POLGE	École du Louvre
Béatrice TUPINIER-BARILLON	DRAC Picardie

9. Promotion au choix dans le corps des secrétaires de documentation (tour extérieur) pour l'année 2015

S'agissant des promotions, la CGT et les autres organisations syndicales ont cherché à établir une liste d'agent à promouvoir sur les critères les plus équitables et les moins subjectifs possibles : la date d'intégration dans le corps, la date d'intégration dans le grade, l'échelon atteint, une situation de blocage et les informations disponibles sur le travail réel des agents à partir des évaluations, afin de mieux répartir les promotions et avancements accélérés, et de réduire les inégalités de traitements (dans les deux sens) par les différentes hiérarchies.

Pour la promotion de C en B : 4485 ayants droit pour 2 postes budgétaires ! Nous ne reviendrons pas sur cet état de fait que nous avons maintes fois déploré ! Cependant, n'hésitez pas à nous informer de la situation des agents promouvables dont vous avez connaissance.

Les conditions pour être promuable sont : 9 ans de service public dont 5 ans au moins de service effectif au MCC (adjoints administratifs, adjoints techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage, adjoints techniques des administrations de l'État).

Pour les représentants du personnel, les critères principaux sont : les fonctions de documentation exercées, l'âge et l'ancienneté dans la Fonction publique.

Bienvenue à :

Séverine VAILLANT	DGP
Gérard MOREAU	Louvre

10. Promotion au choix classe supérieure pour l'année 2015

Conditions requises : être au 7^e échelon de la classe normale et justifier de 5 ans de services effectifs accomplis en qualité de fonctionnaire de catégorie B.

4 postes pour 89 promouvables

Félicitations à :

Mathieu BARD	Louvre
Jean Thomas BRUEL	AD de l'Allier
Anne CLARO	École du Louvre

11. Promotion au choix classe exceptionnelle pour l'année 2015

Conditions requises : être au 7^e échelon de la classe supérieure et justifier de 5 ans de services effectifs accomplis en qualité de fonctionnaire de catégorie B.

2 postes pour 55 promouvables

Félicitations à :

Marie-Josèphe FRAS	Archives nationales Pierrefitte
Danièle MOUREU	DRAC Basse Normandie

Vos élus CGT-Culture à la CAP des secrétaires de documentation

Classe normale

Titulaire	Suppléant
Joël TAUZIEDE Archives nationales joel.tauziede@culture.gouv.fr 01 75 47 23 56	Christophe UNGER Permanence nationale CGT Culture christophe.unger@culture.gouv.fr 01 40 15 51 70

Classe supérieure

Titulaire	Suppléant
Carole NICOLAS Musée Cluny carole.nicolas@culture.gouv.fr 01 53 73 78 12	Brigitte CHOSENOT AD des Vosges